



Institut d'anthropologie clinique

29 chemin des Côtes de Pech David 31400 Toulouse

Tél-Fax 05 62 17 20 86 – iac@i-ac.fr – www.i-ac.fr

**ANTHROPOLOGIE CLINIQUE
ET ACCUEIL FAMILIAL**

ASSOCIATION NATIONALE DES PLACEMENTS FAMILIAUX

« REGARDS EUROPÉENS SUR L'ACCUEIL FAMILIAL »

XIX^{èmes} Journées d'étude

13, 14 et 15 octobre 2010 – Conseil de l'Europe, Strasbourg

SERGE ESCOTS

DU MYTHE DE LA « BONNE FAMILLE »

À CELUI DE LA « PROFESSIONNELLE COMPÉTENTE »

**LES ENFANTS DE LA FAMILLE D'ACCUEIL, UN ENJEU
DE LA PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTS FAMILIAUX**

Les anthropologues et les mythes contemporains : quelques exemples en accueil familial

Mythes : de la matière première pour les anthropologues

Un mythe est une histoire qui se raconte dans un groupe social. La fonction du mythe est de donner à ce groupe une explication, un concept. On pense évidemment, aux explications que fournissent dans toutes les sociétés, les mythes de création qui entendent répondre à la question : « pourquoi le monde ? ». Pensons aussi au concept, comme celui de la différence des sexes et comment dans la tradition biblique Dieu créa la femme à partir d'un morceau d'Adam.

Les mythes sont des systèmes de signification à usage social, car ce qu'ils signifient va légitimer des pratiques rituelles ou plus généralement des pratiques sociales. La domination masculine doit beaucoup à la mythologie.

Dans nos sociétés modernes, les mythes désignent des récits qui du point de vue de la vérité, s'opposent aux discours scientifiques. En cela, la science serait du côté des faits et de la vérité, alors que le mythe tiendrait de l'histoire dénuée de fondement. La mythologie serait réservée aux peuples dépourvus de raison raisonnée qui croient des balivernes. Lévi-Strauss a montré qu'il n'en est rien et que les peuples dits premiers sont pourvus d'une pensée identique à la nôtre. Les hellénistes nous ont appris que les Grecs, ne croyaient pas dur comme fer aux récits fabuleux de leur mythologie. Pas plus que la plupart des chrétiens ne prennent au pied de la lettre les récits bibliques.

Paradoxalement, si les prémodernes ont une façon de croire à leur mythe plus complexe qu'il n'y paraît, les êtres modernes que nous sommes, croient assez facilement à des vérités supposées qui ne résistent pas à l'épreuve des faits. Il suffit pour cela que ces « vérités » nous soient présentées sous certaines conditions. Roland Barthes nous avait mis en garde contre cette forme de discours qui consiste, sans en avoir l'air, à nous faire prendre pour des vérités universelles ce qui n'est que le résultat d'une rhétorique du moment. Par exemple, le « bon sens » et le scientisme sont des formes de rhétorique redoutables pour fabriquer de la mythologie

En fait notre esprit fonctionne ainsi : par croyance. Comme le montrent aujourd'hui les neurophysiologistes : nous sommes des êtres fictionnels. Nous ne supportons pas de ne pas comprendre. La confrontation à des données contradictoires ou l'absence d'explication, nous poussent à inventer des histoires qui nous rassurent et auxquelles nous préférons

croire. Le mythe est donc cette forme de signification qui emprunte au récit pour imposer son évidence.

Les anthropologues s'intéressent aux mythes car ils recèlent des enseignements sur ce qui détermine nos discours et nos pratiques. Hier, l'ethnologue recueillait les mythes de lointaines ethnies. Aujourd'hui, le sémiologue traque les narrations qui circulent dans les discours, les pratiques, les médias. Pour paraphraser le proverbe, je dirais : « Dis-moi les histoires auxquelles tu crois et je te dirais qui tu es. »

À propos de deux mythes et de la problématique de la compétence en accueil familial

Comme tout univers social, le monde de l'accueil familial des enfants est traversé par des croyances. Des évidences plus ou moins installées qui organisent les dispositifs, structurent les pratiques et déterminent les discours et les comportements. Bien sûr, chacun pense que ces évidences-là, il y a belle lurette qu'il s'en est débarrassé. Et je ne me permettrais pas de le contredire sur ce point. Cependant, l'observation des dispositifs, l'écoute des professionnels, la lecture de certaines orientations, me portent à croire qu'il y a assez souvent un écart entre ce que l'on peut penser et dire dans les colloques et la réalité des pratiques quotidiennes.

Par exemple, la certitude que pour élever un enfant en dehors de sa famille, une famille d'accueil est une solution préférable à une institution. Cette affirmation, qui dans la réalité de la pratique trouve confirmation ou infirmation selon les cas, repose sur une série de travaux scientifiques qui ont démarré dans l'après-guerre, portant sur les carences de soins des nourrissons en institution. Il est admis par la communauté scientifique que les conclusions de ces travaux ont constitué un réel progrès. Pour autant la figure rhétorique, mélange de scientisme et de bon sens, qui tend à assimiler le bon soin du côté de la famille d'accueil et la carence du côté de l'institution nous rend aveugle à la complexité du réel des situations.

La relation singulière d'une assistante familiale¹ et d'un enfant peut en soi favoriser des carences. L'impossibilité d'une mère à ce que son enfant soit confié aux soins d'une autre peut mettre en échec l'accueil familial. Des solutions institutionnelles de prise en charge ont largement démontré aujourd'hui leur savoir-faire, fort éloigné des institutions et des pratiques de celles qui servent d'observation aux chercheurs et chercheuses de l'après-guerre. Enfin, les variables pertinentes pour un nourrisson ne sont pas identiques pour un enfant plus grand ou un adolescent.

Mon propos n'est pas de remettre en cause ici, l'intérêt de l'accueil familial comme solution d'élevage des enfants, qui dans de nombreux cas, n'est pas à mettre en doute, mais simplement d'inviter à considérer dans la pratique, la réalité singulière d'une situation plutôt qu'un mythe qui œuvre souvent à notre insu.

Il y a un mythe en accueil familial qui est particulièrement efficace, probablement du fait de notre besoin d'y croire, c'est celui de la « bonne famille d'accueil ». Toutes les équipes, tous les services ont parmi leur effectif des familles qu'ils distinguent par quelques-unes de leurs qualités. Peut-être dans certaines circonstances ne l'avouent-ils pas toujours, pour ne pas blesser les autres accueillants, mais les intervenants en accueil familial ont des préférences. À la réflexion, il n'y a rien de très choquant à cela. Si ce n'est que l'existence de cette distinction instaure du fait même du fonctionnement du langage, les catégories sémantiques de « (pas) bonne » et de « mauvaise » famille d'accueil.

¹ J'utiliserai indifféremment au cours de ce texte les termes « assistants familiaux » au masculin ou au féminin, sachant que cette profession très féminisée intègre aussi quelques hommes.

Les études de Rosenthal sur l'effet Pygmalion qui montrent que la prédiction sur le devenir scolaire d'un élève influence son évolution, nous mettent en garde contre les prophéties auto réalisatrices. Nous savons aujourd'hui, que le regard que l'on porte sur l'autre participe de la relation que l'on a avec lui, et que la relation nous transforme. Autrement dit, l'appréciation qu'une équipe porte sur une assistante familiale n'est pas sans influence sur l'accompagnement de l'accueil, les compétences qu'elle va développer et par conséquent sur le devenir de l'accueil.

En fait, c'est le mythe même de la compétence dans le champ de la relation d'aide en général et en accueil familial en particulier qui est à interroger. D'autant plus, à un moment où les discours sur la professionnalisation des assistants familiaux semblent se focaliser sur la dimension de leur formation. Il peut sembler étrange de considérer la compétence des professionnels de la relation d'aide comme relevant de l'ordre du mythe. En effet, il ne s'agit pas de nier qu'il existe des connaissances, des savoirs faire ou des savoirs être, comme on dit dans le monde de la pédagogie des adultes, qui soient utiles à ceux qui veulent faire profession d'une manière ou d'une autre d'aider les autres. Il s'agit de rappeler ici que dans toute relation d'aide la compétence est *compétence en relation*. Ou plutôt, que dans un cadre relationnel, la mise en œuvre d'une compétence est tributaire de la relation elle-même.

Ces remarques visent à encourager les professionnels de l'accueil familial à démythifier la compétence des assistants familiaux (et des autres, parents, professionnels, partenaires sanitaires, etc.) pour se centrer sur les processus relationnels. Il n'est pas rare de voir dans certaines équipes ou services, des assistants familiaux qui manifestement posent des problèmes de façon récurrente, continuer à accueillir. Des accueils insatisfaisants perdurent, malgré le découragement, l'agacement des professionnels, souvent dû à l'impossibilité des assistants familiaux d'adapter leur façon de voir et de faire aux nouvelles attentes qui leur sont adressées. Les problèmes ne sont pas suffisamment posés clairement et une spirale relationnelle où : « plus c'est difficile, plus ça va mal... » semble inéluctablement en place jusqu'à son point de rupture généralement douloureux.

Combien d'accueils sont en difficulté du fait que l'assistante familiale ne parle pas des problèmes qu'elle rencontre par crainte d'être jugée incompétente? Parfois, les problèmes n'apparaissent au « grand jour » que lorsqu'il est déjà bien tard pour influencer efficacement sur le cours des difficultés. Le mythe de la compétence fait ici ses dégâts, nous privant du seul outil disponible en accueil familial qui bien que limité, soit un peu efficace : la parole.

Plutôt que de chercher à augmenter la compétence de l'assistante familiale, la priorité devrait se centrer sur comment améliorer la qualité des échanges à l'intérieur du dispositif. C'est à mon sens une clé essentielle pour le développement et l'avenir de l'accueil familial.

Problématique de la professionnalisation des assistants familiaux

Familles « labellisées », familles « stigmatisées »

En accueil familial des enfants, la figure de la « famille d'accueil » agréé, recrutée et formée, est en relation sémantique d'opposition symétrique avec la « famille » défaillante, carencée et maltraitante. Tous les praticiens de l'accueil familial, peuvent mesurer les effets de cette structure symbolique dans leurs pratiques. En l'absence d'un travail soutenu pour déconstruire à l'intérieur du dispositif l'actualisation de cette structure symbolique dans les discours et les pratiques, le parent stigmatisé peut se sentir comme mis *hors-jeu* du champ de la parentalité. Selon les situations et le type de mécanisme de

défense du parent, on observe parfois un retrait de l'investissement parental ou des attaques du cadre de l'accueil ou de ses acteurs. Bien souvent, ces deux mouvements se combinent ou alternent, en fonction de la vie psychique du parent, de l'actualité judiciaire, d'événements qui concernent la vie de l'enfant ou même de la famille d'accueil. Du côté de l'assistante familiale, il est difficile de ne pas être affecté par ces mouvements parentaux qui dans tous les cas ont un retentissement sur l'enfant accueilli et parfois sur les accueillants.

Privilégiant la place des parents et s'appuyant sur le droit, nous avons assisté, il y a près de vingt ans à un coup de barre pour virer de bord du côté des parents. L'autorité parentale devenait le maître mot. Les discours, les dispositifs et les pratiques devaient se revoir dans cette perspective. En réalité, ce retournement sous l'apparence d'un virage à 180° s'inscrit à l'intérieur d'un même cercle de signification où les places sont toujours établies à l'identique. En effet, mettre l'accent sur le travail avec les parents ne les sort pas pour autant de la position défaillante où ils se trouvent.

Aujourd'hui, on observe des assistantes familiales qui se plaignent que les intervenants consacrent trop de temps aux parents, soulignant ainsi que dans l'intérêt de l'enfant, la priorité est le lieu d'accueil. Il leur est répondu que la finalité de l'accueil, c'est le milieu naturel de l'enfant et son retour... Puis conscient de la limite de cet objectif, on s'empresse d'ajouter : « *chaque fois que cela est possible* ». Par conséquent, tout ce temps dédié à l'accompagnement des parents montre leur besoin d'aide qui vient implicitement rappeler leur position initiale défaillante.

Il arrive encore que des assistantes familiales confondent intérêt et appropriation de l'enfant. Certaines d'entre elles, ne pouvant se situer ni dans une pluriprofessionnalité ni dans une pluriparentalité, se positionnent – sans toujours s'en rendre compte – en tant que seuls garants de l'intérêt de l'enfant. Oubliant ainsi que si la place privilégiée qu'elles occupent dans le quotidien de l'enfant et les liens d'attachement nécessaires à la qualité de leur travail, leur donnent une voie singulière et particulièrement importante dans l'élaboration du projet, la solitude de la toute-puissance est le plus grand danger qui les menace.

Il faut reconnaître que cette parole importante ne leur a pas été donnée facilement. Il aura fallu attendre 1992 pour qu'une loi demande à ce que l'assistante, maternelle à l'époque, soit présente à toutes les instances décisionnelles où l'on parle de l'enfant. Dix-huit ans plus tard, des exceptions sont encore faites. On peut observer ici ou là que parfois des assistantes familiales ne sont pas invitées ou seulement sur une partie du temps des réunions. Lorsque l'on interroge les motifs de ces dérogations à la loi, il s'agit de protéger l'assistant familial d'informations qui concernent les parents et pourraient affecter son travail ; ou encore que l'on craint que le partage avec l'assistant familial de ces informations concernant les parents, puisse nuire soit à l'enfant soit au parent. Le premier type d'argument est louable, bien qu'infantilisant. Le second est bien plus problématique, car il indique un positionnement qui ne correspond pas aux attentes actuelles de la profession.

Il faut du temps pour qu'une profession évolue et il serait injuste de jeter la pierre aussi bien aux assistants familiaux qu'aux équipes. D'autant plus quand on sait que les mythologies du XIX^e siècle, celles de la *nourrice*, de l'*Assistance Publique* et des *parents indignes* constituèrent l'arrière-fond narratif à la genèse du dispositif.

Pierre Verdier a mis en évidence les figures mythiques de la protection de l'enfance qui se transformèrent durant ces deux cents ans. Il y eut d'abord, l'*orphelin* et son *parent absent*, qu'il s'agit de *remplacer* ; puis le *parent déchu* et son *enfant moralement abandonné*, qu'il faut *protéger* ; le *parent défaillant* et l'*enfant en difficulté*, qu'il faut *réparer* ; pour arriver au milieu des années 1980 à la décentralisation de la protection de l'enfance où enfants et parents deviendront des *usagers* qu'il faut *soutenir*.

Comme sur les palimpsestes, ces parchemins où l'on écrit par-dessus un texte précédent que l'on a effacé, parfois des traces d'écritures anciennes apparaissent et mêlent ensemble leurs significations ; En observant l'accueil familial des enfants, on a parfois l'impression que toutes ces figures mythiques cohabitent toujours à l'intérieur des discours et des pratiques.

La professionnalisation des assistantes familiales et ses enjeux relationnels

La première loi qui inaugure la professionnalisation des assistantes maternelles en lui donnant un statut date de 1977. Dans cette loi, si la notion de formation apparaît, c'est de façon imprécise, non contraignante pour les employeurs et non obligatoire pour les assistantes maternelles. Quinze ans plus tard, en 1992, une nouvelle loi va sensiblement modifier ce statut : les conditions de son agrément en sont simplifiées, ses droits sociaux étendus, la rémunération s'améliore, la formation devient une obligation. Avec le recul, 1992 a réellement amorcé un mouvement irréversible car, comme le souligne Jean Claude Cebula, l'assistante maternelle intègre une équipe.

Ce sont les évolutions sociales, économiques, les besoins en matière de protection de l'enfance qui ont aiguillonné la professionnalisation. La place accordée aux parents des enfants confiés, l'évolution des motifs de placement à l'Aide Sociale à l'Enfance, le rajeunissement de la profession et son organisation progressive au travers d'associations et de syndicats autant que les structurations des services qui organisent l'accueil familial ont contribué à une demande d'approfondissement de ce mouvement de professionnalisation des assistantes maternelles. De plus, les activités d'accueil à titre permanent et non permanent, regroupées sous le même statut, crée des confusions préjudiciables au développement de la professionnalisation. La loi de 2005 va mettre un terme à cette confusion, en distinguant dans une même profession deux métiers. Le texte va étendre le droit à la formation et reconnaître la profession d'assistante familiale en la sanctionnant par un Diplôme d'État. Ainsi, la reconnaissance de la compétence est désormais indépendante de celui qui emploie l'assistante familiale.

Ce changement n'est pas mince du point de vue de la dynamique relationnelle au sein de l'équipe pluriprofessionnelle, mais aussi du dispositif dans son ensemble. En effet, sans vouloir faire de prédictions qui restent souvent hasardeuses en matières de systèmes sociaux, on peut néanmoins prévoir un déplacement des enjeux du fait du double changement de champ sémantique que la loi de 2005 opère pour l'assistante familiale. Celle-ci quitte le champ maternel pour rejoindre le champ professionnel.

Car l'assistante maternelle n'était pas celle qui assistait la mère mais celle qui faisait à sa place. Pour autant, assistante familiale n'indique pas que cette assistante a pour objet la famille, car dans la réalité, contrairement aux travailleuses familiales, elle n'intervient pas auprès de la famille, mais clairement auprès de l'enfant. Familial est un adjectif largement utilisé dans le champ médico-social pour désigner des métiers qui recouvrent des types d'activité et de techniques très différents. Mais qui ont pour point commun la relation d'aide dans le champ spécifique de la famille. L'assistante familiale rejoint un groupe de professions qui concernent depuis longtemps le champ familial, comme la travailleuse familiale devenue technicienne en intervention sociale et familiale, la conseillère en économie sociale et familiale, le médiateur familial, le conseiller conjugal et familial et le thérapeute familial. Ainsi, dans ce que veut donner à entendre l'appellation "assistante familiale", la dimension sémantique materno-familiale se réduit au profit de la dimension professionnelle.

Les enjeux risquent de se modifier sur le plan relationnel, déplaçant leur centre de gravité des parents, notamment la mère pour s'orienter plutôt vers les collègues, éducateur et assistante sociale. Il s'agit là de mouvements structurels qui s'ajusteront au cas par cas selon l'investissement que l'assistante familiale donnera à ces nouvelles possibilités de

narrations professionnelles, mais aussi selon la place que les équipes vont faire à ces virtualités professionnelles nouvelles.

De fait, le diplôme va créer des modifications symboliques dans la relation à l'enfant et au parent. L'autorisation à poser des actes dans son travail, ou pour le dire autrement la légitimité professionnelle de l'assistante familiale va changer. Cette référence extérieure à la scène de l'accueil elle-même apportera une sérénité relative certes, mais utile dans les moments de doute. L'assistante familiale diplômée d'État aura moins besoin de trouver dans les résultats de son action, c'est-à-dire dans l'évolution de l'enfant ou dans le retour que pourra lui faire l'équipe, une confirmation de son identité professionnelle. Les compétences qui la légitimeront seront moins ancrées dans son expérience maternelle ou familiale.

La professionnalisation assumée de l'assistante familiale pourrait rassurer les parents sur le fait qu'ils ne sont pas en risque d'être dépossédés de leur enfant par une mère et une famille rivales. Ainsi, les parents pourraient plus facilement se situer dans un rapport de suppléance acceptable.

En revanche, si ce déplacement du centre de gravité des enjeux relationnels des parents vers l'équipe n'est pas anticipé et pris en compte dans les dispositifs et les pratiques, il existe un risque de développement de conflits corporatistes bien connu dans le champ médico-social (cf. médecin/psychologue ; éducateur/assistante sociale ; etc.). Chacun sait par expérience que lorsqu'il y a un problème dans la pratique, une bonne façon d'éviter d'en parler consiste à nommer un bouc émissaire. Les assistantes familiales toutes nouvelles et récemment diplômées pourraient faire de bons candidats à ce poste de bouc émissaire, à moins que fortes de cette légitimité nouvelle, elles profitent de ce pouvoir pour désigner un responsable de tous les maux...

De la professionnalisation des assistants familiaux à la professionnalisation de l'accueil familial

Entre logique sociale et familiale, les familles d'accueil sur la corde raide

Plusieurs pôles symboliques organisent l'accueil familial, notamment l'opposition des logiques professionnelles et familiales. Beaucoup de choses ont été écrites à ce propos et je n'insisterais pas sur ce point. Il suffira de rappeler que l'accueil familial fonctionne dans une tension entre logique sociale et logique familiale. Droit du travail, embauche, contrat, formation, congés, licenciement, etc. doivent s'articuler à famille, conjoint, conjugalité, parentalité, fratrie, intimité...

Conjoints et enfants sont parties prenantes du travail de l'un des leurs. Ils n'ont pas seulement à subir des désagréments liés à certains aspects du travail de leur conjoint ou de leur parent, ils sont intégrés dans le travail. Un membre d'une famille d'accueil peut se sentir peu concerné par l'accueil familial, il n'en demeure pas moins intégré au dispositif. On sait que les conjoints ont un rôle important dans le soutien qu'ils apportent à l'assistant familial ; ils ont aussi des fonctions par rapport à l'enfant accueilli ; ils sont aussi, à leur insu ou non, des objets psychiques plus ou moins investis, des supports identificatoires pour l'enfant accueilli.

Parfois le surinvestissement d'un enfant par l'assistante familiale est source de conflit conjugal, et peut contribuer à accentuer des crises chez le couple d'accueillants.

Les relations avec la fratrie accueillante aussi sont importantes, notamment lorsque l'accueil est long et débute alors que l'enfant accueilli est très jeune. Les enfants accueillants sont souvent affectés par l'accueil et parfois de manière silencieuse. Ainsi,

c'est le couple et la famille d'accueil qui sont affectés par l'accueil de manière positive ou négative.

Pour tout cela, un Diplôme d'État est peut-être utile, mais dispose de peu de levier direct pour intervenir dans ces dimensions intimes de l'accueil familial. Les fameux risques du métier si souvent décrits ne semblent pas pouvoir disparaître par l'enchantement d'un titre dûment délivré par un organisme reconnu par l'État. Le risque serait que face aux problèmes liés à l'accueil qui surgiraient dans la sphère familiale de l'assistant, le diplôme l'enferme dans des certitudes professionnelles qui l'empêchent de prendre en compte le vécu des membres de sa famille.

La professionnalisation de l'accueil familial passe aussi par la prise en compte de la dimension familiale de l'activité en proposant dans les dispositifs et pratiques que conjoints et enfants accueillants puissent trouver une place.

Des éléments pour la professionnalisation des assistants familiaux et de l'accueil familial

Plusieurs axes peuvent organiser les discours de la professionnalisation. La recherche moderne de plus de professionnalisme par exemple, où il s'agira d'améliorer « les qualités de sérieux et de compétence » d'une catégorie d'acteurs, à grand renfort de référentiels et de procédures. Pourquoi pas. Leurs effets sur les pratiques dépendront des récits qui seront au cœur de ces programmes. S'agira-t-il de faire de l'assistante familiale une technicienne de l'éducation à domicile ? Une espèce de « super Nany » qui travaille chez elle ? Le risque d'exacerber les conflits avec les parents, d'isoler l'assistante familiale au sein de l'équipe pluriprofessionnelle et de sa propre famille en cas de difficulté ne serait pas moindre dans cette perspective.

En revanche, s'il s'agit dans ces programmes de formation, de récits qui mettent en scène « la compétence relationnelle » ; la parole comme modalité d'élaboration de sa pratique ; « l'impératif professionnel à symboliser son expérience » ; la nécessité de partager collectivement les impasses de la relation d'aide pour pouvoir les traverser ; la recherche pluridisciplinaire, pluriprofessionnelle et pluriparentale de réponses éducatives ; « la coéducation au service des besoins de l'enfant »... Il y a là quelques possibilités parmi d'autres qui pourraient nourrir les discours et les pratiques des nouvelles assistantes familiales.

Mais la formation ne saurait être l'alpha et l'oméga de la professionnalisation des assistantes familiales. Pour que la professionnalisation aboutisse, il est nécessaire que les équipes et les institutions d'accueil familial se saisissent également de ces propositions, les traduisent dans des dispositifs concrets et encouragent les pratiques.

Ce projet revient finalement à une professionnalisation de l'ensemble du dispositif d'accueil familial. Car il implique que la totalité des professionnels qui interviennent se forment pour faire évoluer leurs places et leurs fonctions dans ce nouveau dispositif.

Tout ceci nous invite à retrouver le sens premier de « faire profession ». À l'origine, faire profession consistait à faire la « *déclaration ouverte d'une croyance, d'une opinion, d'un comportement* ». Ainsi, c'est par une mise en réflexion partagée des croyances et des comportements professionnels que chaque acteur pourra professionnaliser l'accueil familial. L'enjeu de la professionnalisation est là : multiplier les espaces pour que chaque acteur puisse partager avec les autres, « sa profession » de l'accueil familial. La formation pluriprofessionnelle qui réunirait dans un même processus de coformation assistants familiaux et autres intervenants en accueil familial ainsi que les dispositifs communs d'analyse des pratiques sont des outils possibles, parmi d'autres, pour professionnaliser l'accueil familial.

Enfin pour terminer, il me semble indispensable de parler de la place des parents dans la perspective de ces évolutions. Dans l'idéologie de la parenté occidentale contemporaine, le modèle dominant privilégie la coexistence de la parenté et de la parentalité chez les mêmes personnes. Or, aujourd'hui dans la réalité, certaines dimensions de la fonction parentale sont, pour des raisons diverses, remplies de façon ponctuelle ou régulière par d'autres personnes. C'est le cas en accueil familial où l'assistante familiale bien que n'ayant pas l'exercice de la parentalité en assume pour partie la pratique.

La professionnalisation des assistants familiaux est l'occasion d'engager une réflexion sur les processus de coéducation en accueil familial. Il serait possible d'ouvrir des dispositifs qui favoriseraient des pratiques de coéducation. Ainsi, assistants familiaux et parents pourraient avec l'aide de l'équipe pluridisciplinaire rechercher à développer des systèmes où une pluriparentalité complémentaire et respectueuse de la place de chacun pourrait progressivement remplacer les rivalités conflictuelles qui nuisent au développement de l'enfant.

Dans un même esprit, les outils introduits par le droit des usagers sont aussi des possibilités pour faire entendre l'expérience singulière des parents et faire exister d'autres points de vue sur l'accueil familial. Les parents aussi sont d'une certaine manière en position « d'expertise » de l'accueil familial. En ce sens qu'ils sont concernés et affectés par les actions que les dispositifs mettent en œuvre. Dans un processus de professionnalisation de l'accueil familial où la recherche permanente d'une amélioration des pratiques et des dispositifs serait centrale, le point de vue des parents (et des enfants lorsque cela est possible) serait un élément pertinent d'évaluation. Il s'agirait de l'intégrer dans une mise en perspective avec d'autres éléments (chiffres, recueil d'informations sur les pratiques, points de vue des assistants familiaux, des intervenants, des partenaires judiciaires, sanitaires, éducatifs, etc.) La place des parents s'en trouverait grandement modifiée et un certain nombre de problèmes avec.

Dans cette dynamique, le niveau de compétence relationnelle de l'ensemble des acteurs se devrait obligatoirement d'augmenter. Car ce type d'approche implique de se mettre en position d'écoute d'un retour sur son action, d'être en capacité d'explicitier sa démarche, ses objectifs, ses choix, mais aussi ses essais et les limites de l'action. Cette position plus horizontale qu'en surplomb de l'utilisateur, ouvre à d'autres formes de pratique où l'expérience partagée d'un dispositif commun permet de l'inventer tout en le construisant.

Au risque sinon que pour réaliser la professionnalisation de l'accueil familial, un discours unique prenne le pouvoir et dicte la place que chacun doit prendre et le sens qu'il doit donner à son expérience... En attendant qu'un autre discours vienne exercer sa tyrannie, lorsque son tour viendra.